

L'Université de Lille et Action Logement : unis pour faciliter le logement des étudiants

Devant la pénurie grandissante des logements étudiants sur son territoire, l'Université de Lille et Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire, ont élaboré un plan d'actions commun, afin de faciliter le parcours résidentiel des étudiants. La convention de partenariat signée ce 15 novembre formalise leurs engagements.

Faute de ressources ou de garanties suffisantes, accéder à un logement peut être un véritable parcours du combattant pour certains étudiants. En 2020, une étude* indiquait en effet que 45% d'entre eux rencontraient des difficultés dans la recherche de leur logement. Parmi eux, deux tiers invoquaient des raisons financières, et la moitié jugeaient l'offre de logements insuffisante, conséquence d'un marché locatif, public ou privé, en forte tension au sein de la Métropole Européenne de Lille. L'accès et le maintien dans un logement fait pourtant partie des conditions élémentaires pour permettre à ces derniers de s'investir sereinement dans leur parcours de formation, et construire leur avenir professionnel. C'est pour répondre à ces enjeux, particulièrement prégnants sur le territoire de la métropole lilloise, qu'Action Logement et l'Université de Lille ont signé une convention de partenariat ce mardi 15 novembre, à la Cité des échanges de Marcq-en-Baroeul.

Ce partenariat, unique dans la région, marque la volonté et l'engagement des parties prenantes de répondre aux enjeux territoriaux liés au logement étudiant. La convention comprend différents axes, l'un d'eux a pour objectif de renforcer leurs connaissances mutuelles sur les besoins en logement des étudiants, afin de déployer une stratégie adaptée sur le territoire.

Trouver un garant, financer son dépôt de garantie, se loger dans le cadre d'une mobilité lors d'une embauche en alternance ou en fin d'études... ce sont autant de difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants.

Action Logement propose des solutions pour répondre à ces problématiques, comme la garantie www.visale.fr, qui permet aux étudiants d'obtenir une caution locative gratuite pour sécuriser leur bailleur, et ainsi accéder plus facilement à un logement.

Le partenariat nouvellement signé prévoit ainsi de s'appuyer sur la structure universitaire, pour mieux informer et encourager le recours aux nombreux dispositifs proposés, en ciblant plus précisément les différents types de publics lors d'événements ou via des canaux de diffusion spécifiques.

En outre, les partenaires prévoient de développer toute démarche innovante qui concourra à une meilleure information sur les différents dispositifs existants et à venir, pour favoriser les parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes et renforcer sur les territoires, le lien emploi-logement.



Régis BORDET, Président de l'Université de Lille et Roger THIRIET, Président du Comité régional Action Logement Hauts-de-France le 15 novembre 2022 à la Cité des Echanges à Marcq-en-Baroeul.

* Le logement des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019 - Observatoire de la direction des formations (ODiF) de l'Université de Lille - Juin 2020 (Etude réalisée avant la crise sanitaire du Covid19 et ne tenant donc pas compte de ce contexte particulier qui a impacté les conditions de vie et d'études des étudiants)

Contacts presse

Sophie Hautcoeur
Chargée de communication
Action Logement
03 59 50 65 36

sophie.hautcoeur@actionlogement.fr

Élodie Legrand
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 71 75 45 27
elodie.legrand2@univ-lille.fr

À PROPOS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

L'Université de Lille, forte de ses 78 000 étudiantes et étudiants, (dont 9 502 internationaux), 7 200 personnels, 66 unités de recherche et une offre de formation qui couvre l'ensemble des champs disciplinaires, s'impose comme un acteur majeur du territoire métropolitain et euro-régional en matière de responsabilité sociale et d'aide à la réussite étudiante. Elle souhaite donc, dans cette perspective, accompagner tous les publics étudiants dans leur vie universitaire et leur insertion professionnelle, notamment par la conduite d'actions visant à améliorer la qualité et les conditions de vie des étudiants.

L'accès et le maintien dans le logement font partie des conditions de base à garantir pour permettre aux étudiants de s'investir sereinement dans leur vie universitaire et la construction de leur avenir.

La construction de liens solides avec les partenaires est un élément essentiel pour permettre l'émergence d'une réelle communauté universitaire, citoyenne, engagée et solidaire, au cœur de la société et des territoires.

De nombreux services de l'Université de Lille sont impliqués sur la thématique du logement, notamment : la Direction Vie Etudiante, la Direction Développement Durable et Responsabilité Sociale, la Direction des Relations Internationales, la Direction Formation Continue et Alternance, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation, et ULINK.

Ces services sont pleinement investis dans l'accompagnement des étudiants dans toute la diversité de leurs profils et situations : étudiants en emploi ou non, en alternance ou en stage, étudiants boursiers ou non boursiers, étudiants français ou internationaux, avec des situations administratives complexes pour certains, en formation initiale ou en formation continue...

Plus d'information sur :

➤ www.univ-lille.fr

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'information sur :

➤ www.actionlogement.fr - @ActionLogement

Contacts presse

Sophie Hautcoeur
Chargée de communication
Action Logement
03 59 50 65 36
sophie.hautcoeur@actionlogement.fr

Élodie Legrand
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 71 75 45 27
elodie.legrand2@univ-lille.fr